

Infos Communes & Énergie

LA LETTRE DU CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ - JANVIER 2016



CEP™
Conseil en Énergie Partagé



VOTRE CONSEILLER



Communauté d'Agglomération
Dieppe Maritime

Hadrien BABKA
Tél. 02 77 23 20 70

cep@agglodieppe-maritime.com

Le dispositif du Conseil en Énergie Partagé propose aux communes de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un technicien spécialisé en maîtrise de l'énergie afin de les aider à réduire leurs consommations énergétiques tout en faisant des économies. Il est mis en place et piloté par l'ADEME. Contactez-le !



PAROLE D'ÉLUE

« UN ŒIL INDÉPENDANT »

ISABELLE DUBUFRESNIL > Maire d'Aubermesnil-Beaumais (Seine-Maritime)

Grâce aux recommandations du Conseiller en Énergie Partagé, la commune d'Aubermesnil-Beaumais va pouvoir réaliser d'importantes économies liées au fonctionnement de sa salle polyvalente.

C'est une commune rurale de 480 habitants au sein de la communauté d'agglomération Dieppe-Maritime. Aubermesnil-Beaumais dispose d'un équipement central : une salle polyvalente d'environ 200 m², utilisée tous les jours en cantine et louée le week-end pour des événements privés. Soucieuse de ne gaspiller ni l'énergie ni les deniers publics, l'équipe municipale a fait le choix d'engager des travaux de modernisation de cette construction datant de 1981. Le projet comprend notamment l'extension du bâtiment pour la nouvelle cuisine. « *L'un de nos objectifs était notamment de nous mettre aux normes de la Réglementation Thermique 2012* », indique Isabelle Dubufresnil, maire.

Pour y voir plus clair face à la multitude de décisions à prendre, les élus se sont rapprochés du Conseiller en Énergie Partagé (CEP) de Dieppe-

Maritime : « *une source d'information, un œil indépendant*, apprécie Isabelle Dubufresnil. *Son expertise, croisée avec celle de l'architecte, nous ont permis d'avoir un état des lieux précis de la situation et des préconisations concrètes et complètes* ».

Un outil de pilotage

Le CEP a ainsi proposé la mise en œuvre d'un complexe isolant de 26 cm en toiture et de 15 cm sur les murs, la reprise du tableau électrique comprenant une optimisation tarifaire de l'abonnement ainsi que le remplacement des systèmes de ventilation, d'éclairage et de chauffage. « *Le projet représente un investissement de 157 980 €⁽¹⁾ qui devrait nous permettre de réduire notre consommation d'énergie de 70% chaque année. C'est un retour sur investissement considérable* », note Isabelle Dubufresnil.

Aujourd'hui, les dépenses d'électricité de la salle polyvalente représentent 7 000€ par an. Le chantier a débuté en novembre 2015. Il bénéficie du soutien de l'État et du Département de Seine-Maritime.

⁽¹⁾ 346 000€ au total, avec les travaux de mise en accessibilité et l'extension des locaux.

LE RÔLE DU CEP

Le Conseiller en Énergie Partagé de Dieppe Maritime a accompagné l'équipe municipale d'Aubermesnil-Beaumais tout au long de son projet : de la phase de pré-diagnostic au montage des dossiers de demandes de subventions. Le CEP a travaillé de concert avec l'architecte pour élaborer un programme d'actions concret et chiffré. Il reste aussi au côté des élus pendant toute la durée du chantier.

EN PRATIQUE

GEPWEB360, QU'EST-CE QUE ?

Pour accompagner le développement de l'activité des CEP, l'ADEME a décidé de mettre à disposition du réseau des CEP un logiciel de comptabilité énergétique.



Celui-ci permet notamment aux conseillers de créer une base de données de factures d'énergies des communes qu'ils accompagnent et d'en établir des bilans. Ce logiciel s'appelle « GEPweb360 ». Il est composé de trois modules essentiels :

- bâtiments et équipements
- éclairage public
- véhicules.

Pour chacun des trois thèmes, les caractéristiques de facturation et les éléments techniques peuvent être renseignés afin d'établir une base de données avec autant d'années que d'historiques de factures à disposition.

GEPweb360 est donc un outil web de suivi et de pédagogie. **Votre CEP peut vous donner un accès afin de vous permettre en quelques clics de visualiser les consommations d'énergie de votre patrimoine.**

Un doute sur une surconsommation d'eau ? La campagne de sensibilisation des écoliers aux écogestes a-t-elle porté ses fruits ? Quelle est l'évolution du prix du fioul de ma salle polyvalente depuis 5 ans ? Quel est l'impact de l'extinction de l'éclairage public sur mon bilan carbone ? Cet outil répond à toute ces questions et bien d'autres encore ! Contactez votre CEP pour qu'il vous donne un accès et vous forme à son utilisation.

L'outil est déployé en France depuis 2013 et à terme il permettra d'obtenir des ratios de comparaisons nationaux, régionaux, départementaux ou encore par catégories de bâtiments.

GEPweb360 et les degrés jour unifié, DJU ?

Suivre l'évolution de ses consommations d'énergies c'est bien mais d'une année à l'autre, celles-ci peuvent évoluer. Les facteurs impactants sont nombreux

comme les travaux d'améliorations énergétiques, une baisse du taux d'occupation et bien sûr le climat. En effet, selon les hivers, les besoins de chauffages sont plus ou moins importants. Ainsi pour interpréter au mieux l'évolution des consommations, GEPweb360 vous permet d'afficher des consommations « corrigées » du climat. Cette correction s'appuie sur des fichiers météo annuels et la moyenne de ces 30 dernières années.

Transmettez vos factures régulièrement !

GEPweb360 est un outil puissant à condition, comme toute base de données, d'avoir une base à jour. En effet, que ce soit pour les caractéristiques techniques des bâtiments, de l'éclairage public ou encore de l'évolution du parc de véhicules, il est important d'en informer le CEP pour actualiser ses bases. De plus, il vous est recommandé d'envoyer à votre CEP une copie (recto/verso) de chaque facture dès que vous la recevez ou deux fois par an. Cette méthode permet de gagner en efficacité. Nous comptons sur vous !



LE GESTE MALIN

METTRE EN ŒUVRE UN SUIVI DE SES CONSOMMATIONS

Envisageriez-vous de conduire un véhicule sans indicateur de vitesse ? De toute évidence, non ! De la même façon, la volonté de réduire ses consommations énergétiques doit passer par la mise en place d'indicateurs de suivi. Pour ce faire, les CEP vous accompagnent dans la mise en œuvre d'un suivi des consommations énergétiques de votre commune.

Ainsi, il est non seulement possible de repérer toute dérive anormale des consommations, mais également d'observer le résultat des actions de maîtrise de l'énergie engagées.

Le simple fait de mettre en place ce suivi incite à être plus attentif aux consommations énergétiques et permet, en moyenne, de constater une diminution des consommations de 10 à 15%.

ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE

ÉNERGIE POSITIVE



Le Ministère du Développement Durable a lancé un Appel à Projets fin 2014 « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

Les collectivités sélectionnées s'engagent à réduire les besoins en énergie de toutes les activités du territoire.

En Haute-Normandie, les lauréates sont le Département 27, les Agglomérations Dieppe-Maritime, Seine-Eure, la CODAH, la CC Caux Vallée de Seine, les villes de Petit-Quevilly, Malaunay et Rouen. Elles ont obtenu des financements pour la mise en œuvre de projets comme par exemple :

- le remplacement de l'éclairage intérieur de certains bâtiments pour passer aux LEDs, création d'un réseau de chaleur biomasse qui alimentera des bâtiments communaux, à Malaunay ;
- le programme de réhabilitation BBC de bâtiments communaux et modernisation de l'éclairage public de la CASE.

AGENDA

• 26, 27 et 28 janvier 2016

- Assises Européennes de la Transition Énergétique à Dunkerque. Ces Assises sont l'occasion d'échanger autour des Enjeux essentiels de la Transition Énergétique, en s'inscrivant dans un objectif commun : l'action collective pour des territoires post-carbone en 2050 : agir aujourd'hui pour la ville de demain, se donner l'objectif et les moyens d'aller vers des territoires autonomes en énergie.